

## RÉACTIONS DE L'ADELFA ET DES ÉCOLOGISTES

# Les inquiétudes refont surface après la tempête Xaver

**Dunkerque exposé à une catastrophe en cas de submersion marine...** L'Adelfa et les Écologistes rappellent qu'il s'en est fallu de peu pour que la ville se retrouve sous les eaux, suite au coup de vent de vendredi.

« Un grand merci à l'anticyclone centré sur l'Atlantique nord d'avoir repoussé vers le nord-est de l'Europe la tempête Xaver. En effet, cette tempête présentait les mêmes caractéristiques que celle désastreuse de 1953 avec des vents violents orientés vers les côtes et de plus un coefficient de marée de 100 correspondant à une "vive-eau". Heureusement, les vents se sont avérés moins forts que prévus. La presse relate une surcote de l'ordre de 1,30 mètre (au lieu de 2,55 mètres en 1953). Les évacuations à la mer n'ont pu être effectuées normalement par l'ouvrage Tixier et un niveau inhabituel d'eau a été constaté dans la Colme à Hoyville par exemple. Tout s'est relativement bien passé, mais qu'en aurait-il été si l'anticyclone avait faibli? », s'interroge l'Adelfa.

## Interrogations sur la centrale nucléaire

Et d'ajouter : « Aujourd'hui, malgré le groupe de travail mis en place par les services de l'État sur le sujet, les membres de l'Adelfa déplorent de ne disposer que d'une vision incomplète des effets d'une submersion marine sur la partie française de la mer du Nord. Aux lendemains d'une tempête, somme toute aux effets heureusement limités, quoique non-négligeables, l'Adelfa insiste sur l'urgente nécessité d'avancer sur ce problème devenu prioritaire au regard d'autres enjeux communaux, départementaux et régionaux. »



**L'Adelfa et les écologistes estiment que Dunkerque n'est toujours pas à l'abri d'une catastrophe climatique.** PHOTO MARC DEMEURE

Paulo-Serge Lopes, porte-parole d'Europe Écologie Les Verts Flandre maritime, relance quant à lui le débat sur les risques nucléaires en cas de submersion marine : « Les conséquences de la tempête doivent faire réfléchir aux dangers inhérents de la présence sur le littoral dunkerquois de sites à risques comme celui de la centrale nucléaire de Gravelines. À la suite de Fukushima, une évaluation partielle, portant notamment sur les risques d'inondation, a été effectuée sur le parc français et des prescriptions de travaux complémentaires ont été édictées. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) précisait en juin 2012 que "les mesures prises vont conduire à un renforcement significatif des marges de sûreté" et que "ces décisions imposent aux exploitants des travaux considé-

rables". Cette instance a émis 28 préconisations sur le cas de la centrale de Gravelines dont celles portant sur les inondations de facto, tant celles induites par les submersions marines que celles venant de l'intérieur des terres. Comme l'ont attesté les discussions en commission locale d'information du site atomique, les services de l'État saucissonnent le dossier suivant les instances devant lesquelles ils passent (CLL, CLE du SAGE de l'Aa...) comme si des lignes Maginot imaginaires protégeaient les six réacteurs. À ce titre, nous souhaitons qu'un véritable débat quant à la vulnérabilité du site nucléaire associe pleinement les habitants du territoire en les éclairant, sans désinformation, sur les différents scénarios possibles et toutes leurs conséquences à long terme. » ■